



RECUEIL

DES

ACTES

ADMINISTRATIFS

ANNEE 2010 - NUMERO 66 DU 30 SEPTEMBRE 2010

CABINET DU PRÉFET DE RÉGION

N° 1577 Récompense pour acte de courage et de dévouement à Messieurs Richard MAKSYMOWICZ et Fabrice ABRAHAM

Par arrêté préfectoral du 9 septembre 2010

Article 1^{er} - Une médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à Messieurs Richard MAKSYMOWICZ et Fabrice ABRAHAM.

Article 2 - Le secrétaire général de la préfecture et le directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD**N° 1578 Procédure d'aménagement foncier agricole et forestier ordonnée à CANTIN**

Par arrêté du président du Conseil Général en date du 1^{er} juillet 2009

Article 1^{er} - La procédure d'aménagement foncier agricole et forestier est ordonnée sur une partie du territoire des communes de CANTIN, GOEULZIN, ERCHIN ET DECHY.

Article 2 - Le périmètre des opérations est défini sur les sections cadastrales ci-dessous et comprend les parcelles dont la liste et le plan sont repris en annexe au présent arrêté.

Commune de CANTIN
Sections ZC, ZD, ZE, ZH, ZI.

Communes reprises en extensions :
GOEULZIN : Sections ZB, ZH
ERCHIN : Sections ZB, ZK
DECHY : Sections ZI, ZK

Article 3 - Les opérations commenceront dès l'affichage en mairie de CANTIN, GOEULZIN, ERCHIN et DECHY du présent arrêté.

Article 4 - Les agents de l'administration et toutes les personnes chargées des opérations d'aménagement foncier agricole et forestier, sont autorisées à pénétrer dans les propriétés publiques ou privées situées dans le périmètre défini à l'article 2 ci-dessus, dans les conditions prévues à l'article 1^{er} de la loi du 29 décembre 1892.

Article 5 - La destruction, la détérioration ou le déplacement des signaux, bornes et repères donnent lieu à l'application des articles 322-1 et 322-4 du code pénal. Les dommages et intérêts pourront atteindre le montant des dépenses nécessitées par la reconstitution des éléments de signalisation, y compris celles afférentes aux opérations topographiques.

Article 6 - A compter de la date d'affichage du présent arrêté et jusqu'à la clôture des opérations, est interdite à l'intérieur du périmètre d'aménagement foncier, la destruction de tous les espaces boisés visés à l'article L.311-2 du code forestier, ainsi que tous les boisements linéaires, haies, plantations d'alignement et arbres isolés.

Les travaux forestiers, y compris les travaux d'exploitation forestière et les plantations, sont soumis à l'autorisation du président du Conseil Général, après avis de la commission communale d'aménagement foncier de CANTIN. En l'absence de décision de rejet émise par le président du Conseil Général dans le délai de quatre mois à compter de la date de réception par celui-ci de la demande d'autorisation, celle-ci est considérée comme accordée.

Article 7 - A compter de la date d'affichage du présent arrêté et jusqu'à la clôture des opérations, pour application de l'article L.121-19 du code rural, sont interdites à l'intérieur du périmètre d'aménagement foncier la préparation et l'exécution de tous travaux susceptibles d'apporter une modification à l'état des lieux, à la date précitée et notamment :

- l'établissement de clôtures en fil de fer, en ronces artificielles, en bois ou en dur,
- la création ou la fermeture de fossés,
- la création de chemins,
- la destruction des arbres et des haies,
- la destruction des talus,
- le retournement des pâtures,

Les autres travaux de nature à modifier l'état des lieux, sont soumis à l'autorisation du Président du Conseil Général, après avis de la commission communale d'aménagement foncier de CANTIN. En l'absence de décision de rejet émise par le Président du Conseil Général dans le délai de quatre mois à compter de la date de réception par celui-ci de la demande d'autorisation, celle-ci est considérée comme accordée.

Article 8 - L'interdiction ou le refus d'autorisation prononcé en application des articles 6 et 7 du présent arrêté n'ouvrent pas droit à indemnité. Les travaux exécutés en violation de ces articles ne seront pas retenus en plus-value dans l'établissement de la valeur d'échange des parcelles intéressées et ne donneront pas lieu au paiement d'une soulte. L'exécution des travaux en infraction avec les dispositions de ces articles sera punie conformément à l'article L.121-22 et suivants du code rural. La remise en état sera réalisée aux frais des contrevenants dans les conditions fixées par l'article R.121-27 du code rural.

Article 9 - Les prescriptions du Préfet que la commission communale de CANTIN aura à prendre en compte pour l'application de l'article R.121-22 du code rural sont cartographiées dans l'étude d'aménagement et fixées comme suit :

- Maintien nécessaire des portions de talus T1, non touchées par le contournement. Intérêt hydraulique, paysager et écologique.
- Maintien nécessaire du bosquet B1 et de la plantation adjacente. Intérêt hydraulique, paysager et écologique.
- Plantations d'arbres dans le délaissé créé entre le chemin longeant la déviation et le bosquet B1. intérêt paysager et écologique (Selon l'étude d'aménagement, cette plantation est située dans l'emprise et n'est donc pas à prendre en compte par la CCAF).
- Maintien nécessaire du bosquet B2. Intérêt hydraulique, paysager et écologique.
- Maintien nécessaire du talus T2, non boisé. Intérêt hydraulique, paysager et écologique.
- Maintien du talus T3, partiellement boisé. Intérêt hydraulique, paysager et écologique.
- Maintien nécessaire du talus T4, partiellement boisé. Intérêt hydraulique, paysager et écologique.
- Maintien nécessaire du talus T5, partiellement boisé. Intérêt hydraulique, paysager et écologique.

Les propositions de plantations préconisées le long du tracé de la future voirie seront réalisées par le maître d'ouvrage de l'opération.

Article 10 - A compter de la date d'affichage du présent arrêté et jusqu'à la clôture des opérations, tout projet de mutation entre vifs doit être porté à la connaissance de la commission communale d'aménagement foncier de CANTIN, en application de l'article L.121-20 du Code Rural.

Article 11 - Le présent arrêté sera affiché pendant quinze jours au moins aux tableaux d'affichages des mairies de CANTIN, GOEULZIN, ERCHIN et DECHY. Il sera inséré au recueil des actes administratifs du Département et de celui de l'Etat.

ANNEXE
LISTE DES PARCELLES INCLUSES
DANS LE PERIMETRE
Commune de CANTIN

Section ZC

6 - 7 - 8 - 9 - 10 - 11 - 12 - 13 - 14 - 15 - 16 - 17 - 18 - 19 - 20 - 21 - 22 - 25 - 26 - 27 - 28 - 29 - 30 - 31 - 32 - 33 - 40 - 41 - 42 - 51 - 52 - 62 - 83
85 - 86 - 87 - 88 - 89 - 90 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95 - 96 - 97 - 98 - 99 - 100 - 101 - 102 - 103 - 104 - 105 - 106 - 112 - 114 - 115 - 116 - 117 - 118
119 - 120 - 121 - 122 - 123 - 126 - 138 - 139 - 140 - 148 - 149

Section ZD

1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 - 11 - 12 - 13 - 14 - 15 - 16 - 17 - 18 - 19 - 20 - 21 - 22 - 23 - 24 - 41 - 42 - 56 - 57 - 58 - 59 - 61 - 63 - 64

Section ZE

4 - 5

Section ZH

13 - 14 - 15 - 16 - 17 - 18 - 19 - 20 - 21 - 22 - 23 - 24 - 25 - 26 - 27 - 28 - 29 - 30 - 31 - 32 - 33 - 34 - 35 - 36 - 37 - 38 - 39 - 40 - 41 - 42 - 43 - 44
45 - 46 - 47 - 48 - 49 - 50 - 51 - 52 - 53 - 54 - 55 - 56 - 57 - 58 - 59 - 61 - 62 - 63 - 64 - 65 - 66 - 67 - 68 - 69 - 70 - 71 - 72 - 77 - 78 - 79 - 80
81 - 82 - 83 - 84 - 85 - 86 - 87 - 88 - 89 - 90 - 91 - 92 - 93 - 96 - 1000

Section ZI

7 - 12 - 22 - 23 - 24 - 26 - 27 - 30 - 37 - 240 - 241

Commune de DECHY

Section ZI

1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 - 11 - 12 - 13 - 14 - 15 - 16 - 17 - 18 - 19 - 20 - 21 - 22 - 23 - 24 - 25 - 26 - 27 - 28 - 100

Section ZK

27 - 28 - 29 - 30 - 31 - 32 - 33

Commune d'ERCHIN

Section ZB

1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 - 11 - 12 - 13 - 14 - 15 - 16 - 17 - 18 - 19 - 20 - 21 - 22 - 46 - 47 - 48 - 49

Section ZK

18 - 19 - 20

Commune de GOEULZIN

Section ZB

49 - 50 - 51 - 52 - 53 - 54 - 55 - 56 - 57 - 58 - 59 - 60 - 61 - 62 - 63 - 64 - 65 - 66 - 67 - 68 - 69 - 70 - 71 - 72 - 73 - 74 - 75 - 76 - 77 - 78 - 79

Section ZH

1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 - 11 - 12 - 13 - 14 - 15 - 16 - 17 - 18 - 19 - 28 - 29 - 30 - 31 - 33 - 34 - 35 - 36 - 37 - 38 - 39 - 40

Le plan est consultable en mairie de CANTIN et au Conseil Général – D.E.D.T. – Hôtel du Département – 51 rue Gustave Delory – Lille.

N° 1579

Modification du périmètre d'aménagement foncier agricole et forestier de CANTIN

Par arrêté du président du Conseil Général en date du 8 septembre 2010

Article 1^{er} : Le périmètre des opérations d'aménagement foncier, agricole et forestier des propriétés foncières dans la commune de CANTIN, fixé par l'article 2 de l'arrêté du président du Conseil Général du 1^{er} juillet 2009, est modifié conformément à la liste des parcelles et au plan annexé au présent arrêté.

Article 2 : Les autres dispositions de l'arrêté du président du Conseil Général du 1^{er} juillet 2009 sont inchangées.

Article 3 : Le président du Conseil Général, le maire de CANTIN et le président de la commission communale d'aménagement foncier de CANTIN sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié par voie d'affiche dans les communes concernées pendant quinze jours au moins, publié au registre des actes administratifs de l'Etat dans le département du Nord.

Une copie sera adressée à Monsieur le sous-préfet de DOUAI, aux maires des communes concernées par le périmètre d'aménagement foncier, au président de la commission.

AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER
(Titre 2ème du Livre 1er du Code Rural)

CONSEIL GENERAL DU NORD
AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER DE CANTIN
Liste alphabétique des parcelles incluses dans le périmètre

le 23/09/2010

* Commune de CANTIN *

Section ZC

6	7	8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21	22	25
26	27	28	29	30	31	32	33	40
41	42	51	52	62	83	85	86	87
88	89	90	91	92	93	94	95	96
97	98	99	100	101	102	103	104	105
106	112	114	115	116	117	118	119	120
121	122	123	126	138	139	140	148	149

Section ZD

1	2	3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	41	42	56
57	58	59	61	63	64			

Section ZE

4 5

Section ZH

13	14	15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28	29	30
31	32	33	34	35	36	37	38	39
40	41	42	43	44	45	46	47	48
49	50	51	52	53	54	55	56	57
58	59	61	62	63	64	65	66	67
68	69	70	71	72	77	78	79	80
81	82	83	84	85	86	87	88	89
90	91	92	93	96	1000			

Section ZI

7	12	22	23	24	26	27	30	37
240	241							

* Commune de DECHY *

Section ZI

1	2	3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25	26	27
28	100							

Section ZK

27	28	29	30	31	32	33		
----	----	----	----	----	----	----	--	--

* Commune de ERCHIN *

Section ZB

1	2	3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	46	47	48	49	

Section ZK

18	19	20
----	----	----

* Commune de GOEULZIN *

Section ZB

49	50	51	52	53	54	55	56	57
58	59	60	61	62	63	64	65	66
67	68	69	70	71	72	73	74	75
76	77	78	79					

Section ZH

1	2	3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16	17	18
19	28	29	30	31	33	34	35	36
37	38	39	40					

Le plan est consultable en mairie de CANTIN et au Conseil Général – D.E.D.T. – Hôtel du Département – 51 rue Gustave Delory – Lille.

DIRECTION DES FINANCES, DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS

N° 1580 Arrêté préfectoral modifiant la nomination du régisseur de recettes titulaire et du régisseur de recettes suppléant auprès de la circonscription de sécurité publique de LILLE, Agglomération, et relevant du commissariat subdivisionnaire de VILLENEUVE-D'ASCQ pour la perception des amendes forfaitaires, amendes forfaitaires minorées et des consignations

Par arrêté préfectoral en date du 17 août 2010

Article 1^{er} - L'arrêté du 17 juillet 2002 modifié le 22 juillet 2004, le 27 mai 2005, le 11 juillet 2006, le 21 juin 2007 et le 28 février 2008 relatif à la régie de recettes de la circonscription de sécurité publique de LILLE Agglomération est modifié comme suit :

Article 1^{er} : commissariat subdivisionnaire de VILLENEUVE-D'ASCQ :

« régisseur titulaire : Monsieur DELABAERE Pascal, commissaire de police, en remplacement de Madame FUNK Coralie, commissaire de police »

« régisseur suppléant : Madame COUPE Isabelle, brigadier-chef, en remplacement de Monsieur DEWYNDT Joël, brigadier-major.

Article 2 : le régisseur titulaire percevra l'indemnité de responsabilité et établira un cautionnement conformément aux modalités de calcul définies par l'arrêté ministériel du 28 mai 1993 modifié le 3 septembre 2001 susvisé.

Le reste sans changement

Article 2 - Monsieur le secrétaire général de la préfecture du Nord est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur le directeur départemental de la sécurité publique et aux intéressés, qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture du Nord et dont copie conforme sera adressée à Monsieur le directeur régional et départemental des finances publiques, par intérim.

N° 1581 Arrêté préfectoral modifiant la nomination du régisseur de recettes titulaire auprès de la circonscription de sécurité publique de LILLE, Agglomération, Division d'ARMENIERES pour la perception des amendes forfaitaires, amendes forfaitaires minorées et des consignations

Par arrêté préfectoral en date du 17 août 2010

Article 1^{er} - L'arrêté du 29 octobre 2004, modifié le 5 septembre 2006 et le 28 octobre 2008, portant nomination du régisseur titulaire et du régisseur suppléant de recettes de la circonscription de sécurité publique de LILLE agglomération, Division d'ARMENIERES est modifié comme suit :

« régisseur titulaire : Madame Patricia QUENIVET, commandant de police, en remplacement de Monsieur ROTHE Evrard, commissaire de police

Article 2 - le régisseur titulaire percevra l'indemnité de responsabilité et établira un cautionnement conformément aux modalités de calcul définies par l'arrêté ministériel du 28 mai 1993 modifié le 3 septembre 2001 susvisé.

Le reste sans changement.

Article 3 - Monsieur le secrétaire général de la préfecture du Nord est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur le directeur départemental de la sécurité publique et aux intéressés, qui sera publié aux recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord et dont copie conforme sera adressée à Monsieur le directeur régional et départemental des finances publiques, par intérim.

N° 1582 Arrêté préfectoral modifiant la nomination du régisseur de recettes suppléant auprès de la régie de recettes de la circonscription de sécurité publique de CONDE-SUR-ESCAUT, pour la perception des amendes forfaitaires, amendes forfaitaires minorées et des consignations

Par arrêté préfectoral en date du 17 août 2010

Article 1^{er} - L'arrêté du 29 août 2006, nommant le régisseur titulaire et les régisseurs suppléants de recettes auprès de la circonscription de sécurité publique de CONDE-SUR-ESCAUT est modifié comme suit :

« Madame SEVE-CASTEL Sophie, lieutenant de police n'est plus régisseur de recettes suppléant et n'est pas remplacée dans ses fonctions.

Le régisseur titulaire, Monsieur TOURNANT Olivier, commandant de police et le régisseur suppléant, Monsieur LEFEBVRE Arnaud, restent inchangés. »

Article 2 - le régisseur titulaire percevra l'indemnité de responsabilité et établira un cautionnement conformément aux modalités de calcul définies par l'arrêté ministériel du 28 mai 1993 modifié le 3 septembre 2001 susvisé.

Le reste sans changement

Article 3 – Monsieur le secrétaire général de la préfecture du Nord est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur le directeur départemental de la sécurité publique et aux intéressés, qui sera publié aux recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord et dont copie conforme sera adressée à Monsieur le directeur régional et départemental des finances publiques, par intérim .

N° 1583 Arrêté préfectoral modifiant la nomination du régisseur suppléant de la régie de recettes de la direction départementale de la sécurité publique du Nord

Par arrêté préfectoral en date du 17 août 2010

Article 1^{er} - l'article 2 de l'arrêté préfectoral 29 août 2006 modifié le 13 avril 2007, le 3 juin 2008 et le 29 juillet 2008 désignant le régisseur titulaire et les régisseurs suppléants de recettes de la direction départementale de la sécurité publique du Nord est modifié comme suit :

Article 1^{er} :

« est nommé régisseur suppléant : Monsieur POUKALO Christophe, commissaire divisionnaire, en remplacement de Messieurs WNUK Jean-Marie, brigadier-major, ROUCOU José, brigadier-chef, et LIEKENS Antoine, gardien de la paix »

Article 2 : le régisseur titulaire percevra l'indemnité de responsabilité et établira un cautionnement conformément aux modalités de calcul définies par l'arrêté ministériel du 28 mai 1993 modifié le 3 septembre 2001 susvisé.

Article 2 - Les autres dispositions de l'arrêté préfectoral du 29 août 2006 modifié le 13 avril 2007, le 3 juin 2008 et le 29 juillet 2008 restent inchangées.

Article 3 - Monsieur le secrétaire général de la préfecture du Nord est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur le directeur départemental de la sécurité publique et aux intéressés, qui sera publié aux recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord et dont copie conforme sera adressée à Monsieur le directeur régional et départemental des finances publiques, par intérim .

N° 1584 Arrêté préfectoral modifiant la nomination du régisseur de recettes suppléant auprès de la circonscription de sécurité publique de DOUAI pour la perception des amendes forfaitaires, amendes forfaitaires minorées et des consignations

Par arrêté préfectoral en date du 17 août 2010

Article 1^{er} - l'arrêté du 23 avril 2009, nommant le régisseur titulaire et les régisseurs suppléants de recettes auprès de la circonscription de sécurité publique de DOUAI est modifié comme suit :

Article 1^{er} :

« régisseur suppléant : Madame DELILLE Corinne, secrétaire administratif, en remplacement de Monsieur LABOU Thibault, lieutenant de police »

Le reste sans changement

Article 2 - Monsieur le secrétaire général de la préfecture du Nord est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur le directeur départemental de la sécurité publique et aux intéressés, qui sera publié aux recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord et dont copie conforme sera adressée à Monsieur le directeur régional et départemental des finances publiques, par intérim.

N° 1585 Arrêté préfectoral modifiant la nomination du régisseur de recettes titulaire et du régisseur de recettes suppléant auprès de la circonscription de sécurité publique de LILLE, Agglomération, et relevant du commissariat subdivisionnaire de LA MADELEINE pour la perception des amendes forfaitaires, amendes forfaitaires minorées et des consignations

Par arrêté préfectoral en date du 17 août 2010

Article 1^{er} - l'arrêté du 17 juillet 2002 modifié le 11 juillet 2006, le 21 juin 2007 et le 5 mai 2009 relatif à la régie de recettes de la circonscription de sécurité publique de LILLE Agglomération est modifié comme suit :

Article 1^{er} : commissariat subdivisionnaire de LA MADELEINE :

« régisseur titulaire : Madame DUPONT Martine, commandant de police, en remplacement de Monsieur BARBONI Jean-Marc, brigadier-chef »

« régisseur suppléant : Monsieur BARBONI Jean-Marc, brigadier-chef, en remplacement de Monsieur PAYRISSAT Jean-Louis, gardien de la Paix.

Le reste sans changement

Article 2 - Monsieur le secrétaire général de la préfecture du Nord est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur le directeur départemental de la sécurité publique et aux intéressés, qui sera publié aux recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord et dont copie conforme sera adressée à Monsieur le directeur régional et départemental des finances publiques, par intérim.

N° 1586 Arrêté préfectoral modifiant la nomination du régisseur de recettes suppléant auprès de la circonscription de sécurité publique de LILLE, Agglomération, Division LILLE pour la perception des amendes forfaitaires, amendes forfaitaires minorées et des consignations

Par arrêté préfectoral en date du 17 août 2010

Article 1^{er} - l'arrêté du 17 juillet 2002 modifié le 23 mars 2004, le 11 juillet 2006, le 27 octobre 2006, le 28 février 2008 et le 30 juin 2010 relatif à la régie de recettes de la circonscription de sécurité publique de LILLE Agglomération Division LILLE est modifié comme suit :

Article 1^{er} : commissariat subdivisionnaire de LILLE :

« régisseur suppléant : Monsieur VALLERIAN Gilles, commissaire principal, en remplacement de Monsieur POUKALOU Christophe, commissaire divisionnaire »

Le reste sans changement

Article 2 - Monsieur le secrétaire général de la préfecture du Nord est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur le directeur départemental de la sécurité publique et aux intéressés, qui sera publié aux recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord et dont copie conforme sera adressée à Monsieur le directeur régional et départemental des finances publiques, par intérim.

N° 1587 Arrêté préfectoral modifiant la nomination du régisseur de recettes suppléant auprès de la circonscription de sécurité publique de LILLE, Agglomération, et relevant du commissariat subdivisionnaire de LOMME pour la perception des amendes forfaitaires, amendes forfaitaires minorées et des consignations

Par arrêté préfectoral en date du 17 août 2010

Article 1^{er} - l'arrêté du 17 juillet 2002 modifié le 11 juin 2003, le 3 juin 2004 et le 3 juin 2008 relatif à la régie de recettes de la circonscription de sécurité publique de LILLE Agglomération est modifié comme suit :

Article 1^{er} : commissariat subdivisionnaire de LOMME :

« régisseur suppléant : Monsieur CLAUSIER David, commandant de police, en remplacement de Monsieur DUMETZ Joël, brigadier-major.

Article 2 : le régisseur titulaire percevra l'indemnité de responsabilité et établira un cautionnement conformément aux modalités de calcul définies par l'arrêté ministériel du 28 mai 1993 modifié le 3 septembre 2001 susvisé.

Le reste sans changement

Article 2 - Monsieur le secrétaire général de la préfecture du Nord est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur le directeur départemental de la sécurité publique et aux intéressés, qui sera publié aux recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord et dont copie conforme sera adressée à Monsieur le directeur régional et départemental des finances publiques, par intérim.

N° 1588 Arrêté préfectoral modifiant la nomination du régisseur de recettes titulaire auprès de la circonscription de sécurité publique de SOMAIN PECQUENCOURT pour la perception des amendes forfaitaires, amendes forfaitaires minorées et des consignations

Par arrêté préfectoral en date du 17 août 2010

Article 1^{er} - l'arrêté du 29 octobre 2004 modifié le 28 novembre 2007, nommant le régisseur titulaire et le régisseur suppléant de recettes auprès de la circonscription de sécurité publique de SOMAIN PECQUENCOURT est modifié comme suit :

Article 1^{er} :

« régisseur titulaire : Monsieur REGNIEZ Pascal, commandant de police, en remplacement de Madame Caroline SALLES, commissaire de police »

Le reste sans changement

Article 2 - Monsieur le secrétaire général de la préfecture du Nord est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur le directeur départemental de la sécurité publique et aux intéressés, qui sera publié aux recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord et dont copie conforme sera adressée à Monsieur le directeur régional et départemental des finances publiques, par intérim.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU NORD

N° 1589

Autorisations prévues par l'article L. 331 du Code Rural en matière de contrôle des structures agricoles

Par arrêté du 17 septembre 2009

Article 1^{er} : avis favorables

81 BRISART Lucie HAVELUY 16,1870 ha LOCQUET Anne Marie ESCAUDAIN 1ère installation - double actif - pas de CP 17/09/2009
82 CALLENS Patrick, Nicolas, Antoine et Françoise HAVELUY 21,1476 ha LOCQUET Anne Marie ESCAUDAIN 12/10/2009
83 CHAMPAGNE Jean-François CAUDRY 33,8892 ha MARQUANT Marie-Josée LE-CATEAU 17/09/2009
90 DERELY Luc et Anne CYSOING 0,9531 ha FOURNIER Jean Pierre CYSOING 1ère installation - pas de CP 17/09/2009
91 DOROBISZ Natacha VERTAIN 4,2150 ha 1ère installation - Terres libres - Pas de CP 17/09/2009
92 DROULEZ Christophe et François AVESNES LES AUBERT 64,47 ha LEROY Georges AVESNES LES AUBERT Réexamen suite annulation TA - Ajourné cdoa du 9 juillet 2009 19/10/2009
93 DUBOIS Marie Josée CARTIGNIES 53,1262 ha cédant DCD + de 60 ans 17/09/2009
94 GRUSON Damien et Jean Philippe ERQUINGHEM LYS 19,9439 ha avec un atelier de poulettes de reproduction PEUMEULE Edith LE DOULIEU SP 143,43 ha 17/09/2009
100 LICOUR Charles ERINGHEM 5,1000 ha LICOUR Vincent EARL D ANCHAIN ST VENANT 1ère installation - double actif 17/09/2009
101 MAZINGARRE Vincent SAINGHIN EN MELANTOIS 3,0250 ha JOVENEUX Monique SAINGHIN EN MELANTOIS double actif -SP 22,81 ha 17/09/2009
102 MAZOUNI Didier LOCQUIGNOL 7,01 ha BOTTEAU Robert LOCQUIGNOL 1ère installation - double actif 17/09/2009
103 PAINCHART Xavier SAINS DU NORD 26,7926 ha LEMPEREUR Michel CARTIGNIES double actif 17/09/2009
106 SCHNEIDER Elodie LA-LONGUEVILLE 1,2317 ha Terre libre - Pas de capacité professionnelle 17/09/2009

Par arrêté du 12 octobre 2009

Article 1^{er} : avis favorables

98 HUGUES Dominique et Stéphanie HELESMES 12,7748 ha LOCQUET Anne Marie ESCAUDAIN 12/10/2009

Par arrêté du 22 septembre 2009

Article 2 : avis défavorables

105 PRIESTER Frédéric et Sébastien GRANDE SYNTHÉ 3,94 ha LEURS Jean CAPPELLE BROUCK Congé contesté 22/09/2009
110 WISSOCQ Jacques BOLLEZEELE 3,5901 ha PACCOU Marie Thérèse LEDERZEELE Congé contesté 22/09/2009

Par arrêté du 9 octobre 2009

Article 2 : avis défavorables

85 COUSIN Bernard, Frédéric, Marie Claire, Nathalie FRELINGHIEN 17,0004 ha DUQUESNES Maurice et Paul Henri GAEC DE LA BARRE FRELINGHIEN 09/10/2009
89 DEHONDT François et Marie Madeleine FRELINGHIEN 6,3758 ha DUQUESNES Maurice et Paul Henri GAEC DE LA BARRE FRELINGHIEN 09/10/2009
109 THIERY Alain MARCOING 61,15 ha RUBIN Margueritte EARL RUBIN CANTAING SUR ESCAUT 09/10/2009

Par arrêté du 12 octobre 2009

Article 2 : avis défavorables

107 SOCKEEL Christian et Marie Christine SOMAIN 63,0977 ha DELVA Claude RIEULAY 12/10/2009

Par arrêté du 13 octobre 2009

Article 2 : avis défavorables

87 CUVELIER Cédric RONCQ 66,4737 ha DELVA Claude RIEULAY 13/10/2009
95 HENNICHAUX Pierre MARCHIENNES 60,3666 ha DELVA Claude RIEULAY 13/10/2009

Par arrêté 22 septembre 2009

Article 3 : avis favorables motivés

84 CLERBOIS Philippe et Pascal WILLIES 13,0713 ha CHAMARRO Brigitte LIESSIES 22/09/2009
97 HUFTIER Eric LIESSIES 7,1494 ha CHAMARRO Brigitte LIESSIES 22/09/2009

Par arrêté 9 octobre 2009

Article 3 : avis favorables motivés

104 PARMENTIER Robert NOYELLES SUR ESCAUT 19,9279 ha RUBIN Margueritte EARL RUBIN CANTAING SUR ESCAUT 09/10/2009

Par arrêté 12 octobre 2009

Article 3 : avis favorables motivés

108 TENEUL Arnaud TENEUL Nadine BOUSIGNIES 14,7670 ha LOCQUET Anne Marie ESCAUDAIN 12/10/2009

Par arrêté 14 octobre 2009

Article 3 : avis favorables motivés

86 COUVREUR Anne Marie SOMAIN 66,4737 ha DELVA Claude RIEULAY 1ère installation 14/10/2009

N° 1590 Autorisation prévues par l' article L. 331 du Code Rural en matière de contrôle des structures agricoles

Par arrêté du 4 novembre 2009

Article 1^{er} : avis favorables

112 DELAUNOIS Hervé EUGIES (Belgique) 10,5899 ha LAUTE Jean EARL D HERON FONTAINE MAIRIEUX 1ère installation 4 novembre 2009

115 LELONG Sébastien LES PAVILLONS SOUS BOIS 11,1740 ha LELONG Maria LES PAVILLONS SOUS BOIS 1ère installation - Pas de capacité professionnelle - double actif 4 novembre 2009

117 SNEESSENS Olivier GIVRY (Belgique) 7,2298 ha SNEESSENS Victor GIVRY (Belgique) 4 novembre 2009

118 VENNIN André NEUVE EGLISE (Belgique) 0,7470 ha DEGRUTERE Auguste STEENVERCK 67 ans 4 novembre 2009

Par arrêté du 1^{er} décembre 2009

Article 1^{er} : avis favorables

111 COUBRONNE Frédéric DELANNOY Philippe Madame COUBRONNE Christiane SAINT-MARIE-KERQUE 21,4823 ha MAES Bernard LOOBERGHE 01/12/2009

Par arrêté du 29 octobre 2009

Article 2 : avis défavorables

119 WAYMEL Charles WATTIGNIES 1,8305 ha BUISINE Paul Joseph VENDEVILLE Cédant pas d'accord 29 octobre 2009

Par arrêté du 29 octobre 2009

Article 3 : avis favorables motivés

113 HAZEBROUCQ Jean Pierre LESQUIN 3,8848 ha BUISINE Paul Joseph VENDEVILLE SP 53,99 ha 29 octobre 2009

N° 1591 Autorisation prévues par l' article L. 331 du Code Rural en matière de contrôle des structures agricoles

Par arrêté du 17 décembre 2009

Article 1^{er} : avis favorables

124 LEFEBVRE Pierre-Henri ENNEVELIN 0,3184 ha ajourné en CDOA d'octobre 17 décembre 2009

125 LOIX Hélène OTTIGNIES LOUVAIN LA NEUVE 24,6487 ha DELCOUR Pierre BAISIEUX 1^{ère} installation Pas de CP 17 décembre 2009

126 SAELEN Christine EECHE 58,1489 ha SAELEN Didier GAEC DE LA COMMANDERIE EECHE Pas de CP - 1^{ère} installation - transfert entre époux 17 décembre 2009

Par arrêté du 30 décembre 2009

Article 1^{er} : avis favorables

120 BOONE Stéfaan POPERINGE (Belgique) 9,5571 ha BONNE Raphaël POPERINGE Pas de CP 30/12/2009

122 DEHORNE Philippe CHANTILLY 26,0484 ha DEHORNE Jean Paul MARQUETTE EN OSTREVENT Double actif - 1^{ère} installation - Pas de CP 30/12/2009

121 CARTON Fabien et Claudie ARNEKE 2,8784 ha PACCOU Annie LEDERZEELE 30/12/2009

123 LECLERCQ Daniel MARBAIX 13,3224 ha LECLERC Denise MARBAIX 1^{ère} installation - Pas de CP 30/12/2009

Par arrêté du 9 juillet 2010-09-27

Article 2 : avis défavorables

Par arrêtés des 9 et 18 juillet 2010-09-27

Article 3 : avis favorables motivés

N° 1592 Autorisations prévues par l'article L 331 du Code Rural en matière de contrôle des structures agricoles

Par arrêté du 15 juillet 2010

Article 1^{er} : avis favorables

73 CUVELIER Dominique ENNETIERES EN WEPPE 1,0885 ha DEROO Benoit LA GORGUE 15/07/2010

78 DOZIER Gérard QUESNOY SUR DEULE 0,9844 ha terres libres - pas de CP - 1ère installation 15/07/2010

79 DRAIN Amédée, Paul et Marie Louise MARETZ 134,00 ha DRAIN Amédée et Eric (décédé) GAEC DES COURTILLIERS MARETZ Transformation du GAEC en EARL DES COURTILLIERS suite au décès d'un associé et arrivée de Monsieur et Madame DRAIN (retraités) 15/07/2010

80 DUPIRE David MARLY 5,6154 ha GAEC DES BAUDELIERS RUESNES 1ère installation - pas de CP 15/07/2010

84 MAURICE Philippe MARQUILLIES 1,2172 ha LECLERCQ Albert MARQUILLIES double actif 15/07/2010

86 SIMON Bruce SIMON Mireille LE POMMEREUIL 9,7720 ha ROLAND Edmond BUSIGNY 15/07/2010

87 THIBAUT Benoit TOURMIGNIES 1,0601 ha THIBAUT Jacques TOURMIGNIES 1ère installation - pas de CP 15/07/2010

89 VERTAY Jean Marie LALLAING 0,5750 ha VERTAY Jeanne Marie LALLAING 1ère installation - Pas de CP 15/07/2010

Par arrêté du 26 juillet 2010

Article 1^{er} : avis favorables

77 DEQUIDT Roland PITGAM 68,9744 ha DEQUIDT Yves ARNEKE Entrée d'un nouvel associé dans l'EARL 26/07/2010

71 BALLEUX Jean Marc NOYELLES SUR SAMBRE 57,9417 ha BALLEUX Jean Valery NOYELLES SUR SAMBRE 1ère installation - Pas de CP - 26/07/2010

76 DEQUIDT Roland PITGAM 28,6458 ha DEQUIDT Yves ARNEKE 26/07/2010

83 LEMAIRE Cécile REJET DE BEAULIEU 80,4719 ha LEMAIRE Stéphane GAEC DE LA LOUVIERE REJET DE BEAULIEU 1ère installation - Pas de CP - cédant DCD 26/07/2010

Par arrêté du 9 août 2010

Article 1^{er} : avis favorables

72 CARON Thierry PRUNAY 80,3649 ha CARON Françoise LE DOULIEU 1ère installation - pas de CP - double actif 09/08/2010

Par arrêté du 20 août 2010

Article 1^{er} : avis favorables

70 ARNOUT Eric HANTAY 3,3989 ha LECLERCQ Albert MARQUILLIES 1ère installation - Pas de CP 20/08/2010

74 DELANOTE Mariyn DIKKEBUS (Belgique) 5,92 ha VANSUYT Roger POPERINGE (Belgique) 1ère installation 20/08/2010

81 HEMELSDAEL Benoit et Sylvie ZUYTPEENE 3,1255 ha HUYGHE Jean Pierre GAEC HUYGHE FRERES HONDEGHEM 20/08/2010

Par arrêté du 17 septembre 2010

Article 1^{er} : avis favorables

85 MAZOUNI Didier LOCQUIGNOL 1,0160 ha BOTTEAU Robert LOCQUIGNOL double actif 17/09/2010

Par arrêté du 9 juillet 2010

Article 2 : avis défavorables

82 HOLAY Didier RAINSARS 14,19 ha Terres libres 09/07/2010

Par arrêté du 9 juillet 2010

Article 3 : avis favorables motivés

75 DENISE François LA GROISE 1,62 ha PIERRART Jacques LA GROISE 09/07/2010

Par arrêté du 18 juillet 2010

Article 3 : avis favorables motivés

88 VERBAUWHEDE Frédéric LA PLAIGNE (Belgique) 45,4572 ha LEVEAU Franck, LIENART Jean Charles, LACQUEMENT Damien GAEC BEAULIEU PREIL BRUILLE ST AMAND 1ère installation - ajourné à la CDOA de juin 2010 18/07/2010

N° 1593

Autorisations prévues par l'article L 331 du Code Rural en matière de contrôle des structures agricoles

Par arrêté du 10 juin 2010

Article 1^{er} : avis favorables

50 BUTTERDROGHE Didier WEST CAPPEL 59,6379 ha LEURS Martin EARL LEURS MARTIN SPYCKER 1ère installation - Double actif 10/06/2010

51 BUTTERDROGHE Muriel WEST CAPPEL 32,7645 ha LEURS Martin EARL LEURS MARTIN SPYCKER 1ère installation - Pas de CP - Double actif 10/06/2010

53 DEFOSSEZ Stéphanie FROMELLES 1,3861 ha 1ère installation - Pas de CP - Terres libres 10/06/2010

55 DELECROIX Françoise BLARINGHEM 42,7506 ha DELECROIX Régis BLARINGHEM Transfert entré époux - Pas de CP - AF DDTM 62 10/06/2010

57 DRIEUX Viviane VOLCKERINCKHOVE 7,0011 ha DRIEUX Jeanne VOLCKERINCKHOVE congé - Pas de CP 10/06/2010

58 FONTENIER Floris HASNON 54,5714 ha FONTENIER André BOUVIGNIES 1ère installation - Pas de CP - Double actif 10/06/2010

61 MALAQUIN Philippe LOCQUIGNOL 5,7009 ha 1ère installation - Pas de CP - Double actif - Terres libres 10/06/2010

62 MALAQUIN Philippe LOCQUIGNOL 1,1525 ha MALAQUIN Guylaine LOCQUIGNOL 1ère installation - Pas de CP - Double actif 10/06/2010

64 PLUVINAGE Jean Florian LES RUES DES VIGNES 12,5036 ha PLUVINAGE Michel CAMBRAI 1ère installation - Pas de CP 10/06/2010

65 POUWELS Guy STEENVOORDE 4,9628 ha 1ère installation - Pas de CP - Terres libres 10/06/2010

67 THIERY Alain MARCOING 45,5146 ha RUBIN Margueritte EARL RUBIN CAINTAING SUR ESCAUT 1ère installation 10/06/2010

Par arrêté du 14 juin 2010

Article 1^{er} : avis favorables

66 SERPILLON Benoît SERPILLON Irénée RUESNES 2,7325 ha CHATELAIN Emile SAULZOIR 14/06/2010

Par arrêté du 21 juin 2010

Article 1^{er} : avis favorables

52 CASTELLE Françoise RONCQ 1,6466 ha LESAFFRE Bertrand TEMPLEUVE SP 39,87 ha 21/06/2010

60 LALLAU Philippe BAILLEUL 0,6373 ha 1ère installation - Pas de CP - Terres libres 21/06/2010

Par arrêté du 1^{er} juillet 2010

Article 1^{er} : avis favorables

56 DERCHEZ Laurent COLLERET création d'une chevrerie 1ère installation - Pas de CP - double actif 01/07/2010

Par arrêté du 16 juillet 2010

Article 1^{er} : avis favorables

69 VILAIN Lionel BEAUVOIS Franck* RIEUX EN CAMBRESIS 56,8431 ha BEAUVOIS Franck* VILAIN Lionel RIEUX EN CAMBRESIS *Double actif Création de l'EARL VILAIN - BEAUVOIS 16/07/10

Par arrêté du 4 juin 2010

Article 2 : avis défavorables

63 MENDES José RAINSARS 3,2990 ha HAUSSY Jean-Luc RAINSARS 04/06/2010

Par arrêté du 10 juin 2010

Article 3 : avis favorables motivés

54 DEHONDT Philippe BOLLEZEELE 3,9618 ha GAEC DE L'YSER BROXELLE Congé contesté - SP 38,78 ha 10/06/2010

Par arrêté du 8 juin 2010

Article 3 : avis partiels

59 GAMEZ Bernadette et André MORENCHIES CAMBRAI 0,6571 ha GAMEZ Henri EARL GAMEZ FRESSIES cédant pas d accord 08/06/2010

N° 1594 Autorisations prévues par l'article L 331 du Code Rural en matière de contrôle des structures agricoles

Par arrêté du 29 avril 2010

Article 1^{er} : avis favorables

29 AMASSE Nicole ST HILAIRE HELPE 16,4386 ha AMASSE Daniel ST HILAIRE SUR HELPE transfert entre époux - Pas de CP 29/04/2010

37 DESSE Pierre-Marie Mesdames DESSE Blandine, Catherine, Marie-Agnès MASTAING 4,2786 ha terres libres 29/04/2010

39 DUBEAUREPAIRE Serge POIX DU NORD 5,5603 ha CAILLE Michel POIX DU NORD Double actif - SP 9,95 ha 29/04/2010

40 DUQUESNE Elise QUESNOY SUR DEULE 2,00 ha DUQUESNE Laurent QUESNOY SUR DEULE 1ère installation - Etudiante 29/04/2010

41 GRANVILLE Caroline ROMBIES 20,2948 ha RICHARD Yvelines ROMBIES 1ère installation - Pas de CP 29/04/2010

43 HUGUES Dominique et Stéphanie HELESMES 5,3476 ha LOCQUET Anne Marie ESCAUDAIN Réexamen 29/04/2010

45 PREVOST Pascal LESDAINS 1,5839 ha BULTE Jacob MARQUETTE-EN-OSTREVENT 29/04/2010

46 TISSOT Anne FLESQUIERES 55,9390 ha COUSIN Françoise FLESQUIERES Double actif - Avis favorable DDTM 62 29/04/2010

47 VAN INGHELANDT Séverine ANNOEULLIN 57,1627 ha VAAS Bernadette AUCHY LES ORCHIES demandeur d emploi - 1ère installation 10/05/2010

48 VERBIESE Thérèse NIEPPE 0,73 ha plus de 60 ans - Terres libres 10/05/2010

Par arrêté du 10 mai 2010

Article 1^{er} : avis favorables

30 CALLENS Patrick et Françoise Messieurs CALLENS Nicolas et Antoine HAVELUY 9,4201ha LOCQUET Anne Marie ESCAUDAIN Réexamen 10/05/2010

31 CARLE Bruno RICHEBOURG 2,1615 ha terres libres 10/05/2010

32 CAUCHY Monique PREUX-AU-SART 6,0935 ha CAUCHY André EARL DE LA LICORNE GOMMEGNIES 10/05/2010

33 CLEENWERCK Joelle CASSEL 60,7905 ha CLEENEWERCK Gérard CASSEL plus de 60 ans - transfert entre époux 10/05/2010

34 DECONINCK Roger STEENE 31,1804 ha plus de 60 ans - cédante décédée 10/05/2010

35 DECOUVELAERE François-Xavier L'EPINE 73,5962 ha DECOUVELAERE Marie Claire BORRE 1ère installation - Double actif 10/05/2010

Par arrêté du 24 mai 2010

Article 1^{er} : avis favorables

42 GRENIER Jean-Louis QUESNOY-SUR-DEULE 1,2095 ha Retraité - Terres libres 24/05/2010

49 VERHAEGHE Laurent LE-MAISNIL 2,0062 ha VERHAEGHE Christian GAEC DES WEPPEES LE-MAISNIL Pas de capacité professionnelle 24/05/2010

N° 1595 Autorisations prévues par l'article L 331 du Code Rural en matière de contrôle des structures agricoles

Par arrêté du 11 mars 2010

Article 1^{er} : avis favorables

23 HOURDEAU Edith LECELLES 1,8884 ha HOURDEAU Michel LECELLES Pas de CP - TRANFERT EPOUX 11/03/2010

24 MAZINGARBE Vincent SAINGHIN EN MELANTOIS 1,7448 ha Terres libres - SP 15,4584 ha - Double actif 11/03/2010

25 SERPILLON Benoit et Irénée RUESNES 20,2066 ha CHATELAIN Emile LORRIS 11/03/2010

27 SPENNINCK Michel et Emmanuelle QUESNOY SUR DEULE 0,60 ha SPEENINCK Michel QUESNOY SUR DEULE création d'une EARL - Double actif 11/03/2010

Par arrêté du 15 mars 2010

Article 1^{er} : avis favorables

19 BREUININ James WAMBRECHIES 0,32 ha BREUININ Jacques WAMBRECHIES 1ère installation - Pas de CP 15/03/2010

Par arrêté du 29 mars 2010

Article 1^{er} : avis favorables

28 VAILLANT Jérôme CARNIERES 18,6658 ha VAILLANT Claude GAEC VAILLANT CARNIERES Pas de CP - Double actif 29/03/2010

Par arrêté du 15 mars 2010

Article 2 : avis défavorables

20 DEBERT Jérôme OXELAERE 12,6019 ha DEGRYCK Hubert et François STAPLE Congé contesté 15/03/2010

21 DEGRAND Jean Michel et Béatrice OXELAERE 12,6019 ha DEGRYCK Hubert et François STAPLE Congé contesté 15/03/2010

Par arrêté du 15 mars 2010

Article 3 : avis favorables motivés

22 DEWULF Christophe ESQUELBECQ 9,8750 ha LEY Michel ESQUELBECQ 15/03/2010

26 SOHIER Guillaume OOST-CAPPEL 59,7767 ha SOHIER Philippe OOST-CAPPEL Congé contesté 15/03/2010

N° 1596 Autorisations prévues par l'article L 331 du Code Rural en matière de contrôle des structures agricoles

Par arrêté du 28 janvier 2010

Article 1^{er} : avis favorables

- 1 BARBRY Philippe FOURNES EN WEPPE 2,0145 ha ACQUART Francine FOURNES EN WEPPE double actif 28/01/2010
 3 CASTELLE Françoise RONCQ 2,3571 ha DELESALLE André TEMPLEUVE SP 39,87 ha 28/01/2010
 4 CHAINEAUX Jean Marc CARTIGNIES 18,8419 ha Pas de CP - Terres libres 28/01/2010
 5 COUSTENOBLE Jean Michel LA BASSEE 61,0454 ha COUSTENOBLE Annie GAEC COUSTENOBLE FOURNES EN WEPPE double actif - 1ère installation 28/01/2010
 9 HUZEEL Frédéric HUZEEL Claudine TERDEGHEM 1,3257 ha HUZEEL Claudine TERDEGHEM Création d'une SCEA - Pas de CP -retraité 28/01/2010
 10 LANGUILLE Martine PREUX AU BOIS 2,8502 ha Cédant DCD - Pas de CP - Double actif 28/01/2010
 15 SIX Huguette VERLINGHEM 1,6530 ha SIX Louis Michel VERLINGHEM Pas de CP - transfert entre époux 28/01/2010
 16 WALBROU Jean Pierre BAILLEUL 64,5092 ha WALBROU Edith BAILLEUL Retraité - transfert entre époux 28/01/2010
 17 WULLENS Alain ST SYLVESTRE CAPPEL 12,3047 ha WULLENS Didier EECKE plus de 60 ans 28/01/2010

Par arrêté du 5 février 2010

Article 1^{er} : avis favorables

- 12 NOE Patrick LEZENNES 0,20 ha ROUZE Gilberte SAINGHIN EN MELANTOIS double actif - 1ère installation 05/02/2010

Par arrêté du 1^{er} mars 2010

Article 1^{er} : avis favorables

- 13 PATIN Pascal SOREL 0,9060 ha DISLAIRE Nicolas CATTENIERES 01/03/2010

Par arrêté du 8 février 2010

Article 2 : avis défavorables

- 7 GAMEZ Julien TRIBOU Jules HEM LENGLET 32,5977 ha DUFETEL Rita EARL L ENTRE DEUX CHEMINS RAMILLIES Cédante DCD 08/02/2010
 11 MILLIOT Bertrand et Marie Paule ESWARS 22,0630 ha DUFETEL Rita EARL L ENTRE DEUX CHEMINS RAMILLIES Cédante DCD 08/02/2010
 14 PIERART Eugène FLOYON 1,0223 ha LEVEQUE Francis GAEC DES LINIERES PRISCHES congé contesté - Ajourné CDOA décembre 09 08/02/2010

Par arrêté du 8 février 2010

Article 3 : avis favorables motivés

- 2 BASSELET Nicolas RAMILLIES 37,4216 ha DUFETEL Rita EARL L ENTRE DEUX CHEMINS RAMILLIES Cédante DCD - Pas de CP - 1ère installation 08/02/2010
 8 HERBIN David ST AUBERT 21,8610 ha DUFETEL Rita EARL L ENTRE DEUX CHEMINS RAMILLIES Cédante DCD 08/02/2010
 18 ZINCQ Aurélien MOUSAIN Marie Hélène MAUBEUGE 16,6480 ha MARCHANT Philippe BOUSSOIS 08/02/2010

N° 1597 Arrêté inter-préfectoral approuvant le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Lys

Par arrêté inter-préfectoral en date du 06 août 2010

Article 1^{er} - Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.) de la Lys est approuvé tel qu'il est annexé au présent arrêté.

Article 2 - Le présent arrêté, ainsi que la déclaration environnementale prévue au 2° du I de l'article L 122-10 du Code de l'Environnement, seront publiés au recueil des actes administratifs des Préfectures du Nord et du Pas-de-Calais. Mention des lieux où ces documents peuvent être consultés est insérée (article R 212-42 du Code de l'Environnement) par les soins de la Préfecture du Pas-de-Calais dans au moins un journal régional ou local diffusé dans chaque département concerné : La Voix du Nord, éditions locales de Béthune, Hazebrouck et Saint-Omer.

Ces publications mentionnent le site Internet où le schéma peut être consulté, à savoir le site : www.gesteau.eaufrance.fr.

Article 3 - Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux est transmis aux maires des communes intéressées, aux présidents des Conseils Généraux du Nord et du Pas-de-Calais, du Conseil Régional du Nord / Pas-de-Calais, de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie, des Chambres d'Agriculture du Nord et du Pas-de-Calais, du comité du bassin Artois / Picardie ainsi qu'au Préfet coordonnateur du bassin Artois / Picardie.

Article 4 - Un recours contentieux peut être formé contre le présent arrêté devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la dernière mesure de publicité collective prévue à l'article 2.

Article 5 - Messieurs le Secrétaire Général de la Préfecture du Nord, le Secrétaire Général de la Préfecture du Pas-de-Calais, le Directeur Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Nord / Pas-de-Calais, le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Nord et le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais, sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

N° 1598 Dissolution de l'association foncière de remembrement de NOORDPEENE

Par arrêté préfectoral en date du 14 septembre 2010

Article 1^{er} - L'association foncière de remembrement de NOORDPEENE, créée par arrêté préfectoral du 5 décembre 1990 est déclarée dissoute.

Article 2 - Monsieur le receveur de l'association est chargé de l'apurement des comptes. Le reliquat des fonds disponibles sera versé à la commune de NOORDPEENE.

Article 3 - Sont remis à la commune de NOORDPEENE, pour incorporation dans la voirie rurale, les biens immobiliers suivants :

Section AA n° 44 – lieu-dit Le Village
 Section ZC n° 16 – lieu-dit Balingberg ouest
 Section ZC n° 20 – lieu-dit Balingberg ouest
 Section ZD n° 19 – lieu-dit Steennaerveld
 Section ZE n° 20 – lieu-dit Eersweg
 Section ZE n° 21 – lieu-dit Eersweg
 Section ZE n° 23 – lieu-dit Eersweg
 Section ZE n° 78 – lieu-dit Balingberg est
 Section ZH n° 17 – lieu-dit Le Bergelynck
 Section ZH n° 34 – lieu-dit Le Village
 Section ZI n° 50 – lieu-dit Linckeveld sud
 Section ZI n° 54 – lieu-dit Cloosterveld
 Section ZI n° 60 – lieu-dit Cloosterveld
 Section ZK n° 39 – lieu-dit Walhest
 Section ZL n° 25 – lieu-dit Le Freeze Driesch
 Section ZL n° 32 – lieu-dit Le Freeze Driesch
 Section ZM n° 29 – lieu-dit La Cayenne
 Section ZN n° 9 – lieu-dit Le Trog
 Section ZN n° 15 – lieu-dit Le Trog
 Section ZN n° 21 – lieu-dit Le Trog
 Section ZN n° 26 – lieu-dit Le Trog
 Section ZO n° 8 – lieu-dit Tleen
 Section ZR n° 17 – lieu-dit Middelveld ouest
 Section ZR n° 31 – lieu-dit Middelveld ouest
 Section ZR n° 48 – lieu-dit Middelveld ouest
 Section ZS n° 20 – lieu-dit La Pelle
 Section ZS n° 28 – lieu-dit La Pelle
 Section ZS n° 31 – lieu-dit La Pelle
 Section ZS n° 38 – lieu-dit Drieschveld

pour une contenance totale de 4ha 82a 88ca.

Article 4 - Les formalités de publicité seront à la charge de la commune de NOORDPEENE.

Article 5 - Monsieur le secrétaire général de la préfecture du nord, Monsieur le président de l'association foncière de remembrement de NOORDPEENE, Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer du nord, et Monsieur le receveur de l'association sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié dans la commune par voie d'affiche et inséré au recueil des actes administratifs.

Article 6 - Copie du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le maire de NOORDPEENE.
- Monsieur le sous-préfet de l'arrondissement de DUNKERQUE.
- Monsieur le trésorier de CASSEL.
- Monsieur le président du conseil général du nord.
- Monsieur le trésorier payeur général du nord.
- Monsieur le président de la chambre d'agriculture.
- Monsieur le directeur régional des finances publiques nord - pas-de-calais.
- Monsieur le président de l'association foncière de remembrement de NOORDPEENE.
- Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer du nord.

Article 5 - Messieurs le Secrétaire Général de la Préfecture du Nord, le Secrétaire Général de la Préfecture du Pas-de-Calais, le Directeur Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Nord / Pas-de-Calais, le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Nord et le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais, sont chargés de l'exécution du présent arrêté.
 Section ZE n° 78 – lieu-dit Balingberg est

N° 1599 Arrêté préfectoral autorisant le changement d'appellation de l'Office Public de l'Habitat de FOURMIES

Par arrêté préfectoral en date du 22 septembre 2010.

Article 1^{er} - L'Office Public de l'Habitat de FOURMIES est autorisé à changer d'appellation et à adopter comme nom d'usage « FOURMIES Habitat ».

Article 2 - Monsieur le secrétaire général de la préfecture du Nord, Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer et Monsieur le sous-préfet d'AVESNES-SUR-HELPE sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Monsieur le président de l'Office Public de l'Habitat de FOURMIES et inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord.

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL UNIVERSITAIRE DE LILLE

N° 1600 Recrutement sans concours d'adjoints administratifs de 2^{ème} classe

Décision N° 10/09/0782 du 20 septembre 2010

Article 1^{er} : Une commission de recrutement se réunira à compter du 22 novembre 2010 afin de pourvoir 20 postes d'Adjoint Administratif de 2^{ème} classe.

Article 2 : Le dossier de candidature composé d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae détaillé incluant le(s) formation(s) suivie(s) et le(s) emploi(s) occupé(s), en précisant la durée de celui ou ceux-ci devra être envoyé au Département des Ressources Humaines pour le 22 novembre 2010 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi. Aucune condition d'âge, de titres ou de diplômes n'est exigée.

Article 3 : Au terme de l'examen du dossier de chaque candidat, la commission auditionnera ceux dont elle aura retenu la candidature. Les candidats sélectionnés seront, ensuite, convoqués individuellement à cette audition.

Article 4 : La commission arrêtera, au terme de ces auditions, par ordre d'aptitude la liste des candidats déclarés aptes.

Article 5 : Monsieur le Directeur du Département des Ressources Humaines du Centre Hospitalier Régional Universitaire de LILLE est chargé de l'exécution de la présente décision.

N° 1601**Recrutement sans concours d'agents d'entretien qualifiés**

Décision N° 10/09/0783 du 20 septembre 2010

Article 1^{er} : Une commission de recrutement se réunira à compter du 22 novembre 2010 afin de pourvoir 15 postes d'Agents d'Entretien Qualifiés.

Article 2 : Le dossier de candidature composé d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae détaillé incluant le(s) formation(s) suivie(s) et le(s) emploi(s) occupé(s), en précisant la durée de celui ou ceux-ci devra être envoyé au Département des Ressources Humaines pour le 22 novembre 2010 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi. Aucune condition d'âge, de titres ou de diplômes n'est exigée.

Article 3 : Au terme de l'examen du dossier de chaque candidat, la commission auditionnera ceux dont elle aura retenu la candidature. Les candidats sélectionnés seront, ensuite, convoqués individuellement à cette audition.

Article 4 : La commission arrêtera, au terme de ces auditions, par ordre d'aptitude la liste des candidats déclarés aptes.

Article 5 : Monsieur le Directeur du Département des Ressources Humaines du Centre Hospitalier Régional Universitaire de LILLE est chargé de l'exécution de la présente décision.

N° 1602**Recrutement sans concours d'agents des services hospitaliers qualifiés**

Décision N° 10/09/0784 du 20 septembre 2010

Article 1^{er} : Une commission de recrutement se réunira à compter du 22 novembre 2010 afin de pourvoir 30 postes d'Agents des Services Hospitaliers Qualifiés.

Article 2 : Le dossier de candidature composé d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae détaillé incluant le(s) formation(s) suivie(s) et le(s) emploi(s) occupé(s), en précisant la durée de celui ou ceux-ci devra être envoyé au Département des Ressources Humaines pour le 22 novembre 2010 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi. Aucune condition d'âge, de titres ou de diplômes n'est exigée.

Article 3 : Au terme de l'examen du dossier de chaque candidat, la commission auditionnera ceux dont elle aura retenu la candidature. Les candidats sélectionnés seront, ensuite, convoqués individuellement à cette audition.

Article 4 : La commission arrêtera, au terme de ces auditions, par ordre d'aptitude la liste des candidats déclarés aptes.

Article 5 : Monsieur le Directeur du Département des Ressources Humaines du Centre Hospitalier Régional Universitaire de LILLE est chargé de l'exécution de la présente décision.

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU NORD

N°1603**Arrêté portant sur la liste opérationnelle 2010 des personnels Préventionnistes**

Par arrêté préfectoral en date du 16 juillet 2010.

Article 1^{er} : Sont désignés Responsable Départemental (PRV 3) les personnels suivants :

CARRIERE Philippe
CHUFFART Alain
MARESCHI Eric

Article 2 : Sont désignés Préventionnistes (PRV 2) les personnels suivants :

ARICKX Stéphane
AUTENZIO Thierry
BACHELIER Gérard
BALDUYCK Marc
BASSIMON Vincent
BAUDESSON-DECLERCK Noélie
BEAURIN Patrice
BEERNAERT Bernard

BIDON Marc
BIREBAUT Bernard
BOCH Fabien
BONVIN Sylvain
BOUET Matthieu
BOUNAB Abdelsalem
BOURGHELLE Pierre
BOURGOIS Rémi
BRAQUART Patrice
BUELENS Yves
COMBLEZ Stéphane
COUPRA Jonathan
DAUBIOUL Frédéric
DAUPHINOT Mathias
DECLERCQ Pierre
DECKLERCK Anthony
DELECOURT Ludovic
DELOUF Didier
DELPLACE Hervé
DELUGNY Patrick
DELVALLEZ Didier
DELZENNE Pierre François
DEMOL Philippe
DENHAENE Bruno
DERMINEUR Thierry
DESEAGHER Cédric
DESMARAIS Jean-Marc
DI GIROLAMO Christophe
DOMBEK Christophe
DRIEU Jean-François
DUBUSSE Olivier
DUMAS Aurélien
DUMORTIER Pascal
DUQUESNE Jean-Claude
DUQUESNE Stéphanie
DURAND Matthieu
DUTIL Frédéric
EECKHOUDT Luc
EVEN Benoît
FAGE Xavier
FLEURY Robert
FOLENS Jérôme
FONTAINE Xavier
FONTEYNE Jean-Jacques
FOUCRIER Laurent
FOURNIER Yves Marie
FOURNIER Cyril Charles
FOURNIER Pascal
FREGANS Christian
GAMELIN Thierry
GILLES Fabrice
GIRARD Cyril
GOLEJEWSKI Patrick
HASBROUCK Bruno
HAUGUEL Rodolphe
HERITIER Christophe
HOUSET Bruno
ISTRIA Alain
JACQUES Dominique
LABADENS Vincent
LAMIE Philippe
LAMY Florian
LEDRU Joël
LEMAIRE Pierre
LENGLEMEZ Thierry
LESAGE Jean-Pierre
LESPAGNOL Jean-François
LHERMET Alexis
MAILLARD Laurent
MAINGOUTAUD Bernard
MARECHAL Cédric
MARHEM Rémy
MARI Pascal
MARSEGUERRA Dominique
MARTIN Bruno
MATHON Gaëtan
MILLER Romaric
MONACELLI Marc
MORVAN Arnaud

MUSELET Eric
NAWROCKI Antoine
OMONT Olivier
PAUSE Daniel
PILLE Laurent
PREVOST Pierre
PROUVOT Didier
QUEVILLON Jean-Charles
RICHARD Jean-Marc
RICHEZ Laurent
ROCHER Vincent
SINTIVE Claude
THIEBAUT Denis
THOREZ Michel
TIRMAN Céline
VALDANT Michel
VANDENDORPE Jean-Yves
VANDOOAEGHE Dany
VANHESSCHE Pierre
VERSTAVEL Guillaume
VERWAERDE Christian
WOESTYN Francis

Article 3 : Sont désignés Agents de Prévention (PRV 1) les personnels suivants :

ANGLADE Johan
BALLENGHIEN Pascal
COUVREUR Alain
DEBRABANT Stéphane
DHERBECOURT Eddy
DUMOULIN Stéphane
FALEMPE Jean-Marie
GABANT Serge
GASNEREAU Julien
GAUER Nicolas
GRODZKI Eric Pierre
JAROSZ Bruno
KINDT Pierre
MAINGOUTAUD Alain
MIROUX Ludovic
MONNEUSE Thierry
PAPIN Cyril
RENAUD Nathan
TERRIER Pascal

Article 4 : Le directeur du service départemental d'incendie et de secours du Nord, chef du corps départemental, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Article 5 : Cet arrêté annule et remplace l'arrêté préfectoral du 14 septembre 2009.

TABLE DES MATIERES

CABINET DU PRÉFET DE RÉGION

Récompense pour acte de courage et de dévouement à Messieurs Richard MAKSYMOWICZ et Fabrice ABRAHAM..... 1880

CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD

Procédure d'aménagement foncier agricole et forestier ordonnée à CANTIN..... 1880

Modification du périmètre d'aménagement foncier agricole et forestier de CANTIN 1881

DIRECTION DES FINANCES, DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS

Arrêté préfectoral modifiant la nomination du régisseur de recettes titulaire et du régisseur de recettes suppléant auprès de la circonscription de sécurité publique de LILLE, Agglomération, et relevant du commissariat subdivisionnaire de VILLENEUVE-D'ASCQ pour la perception des amendes forfaitaires, amendes forfaitaires minorées et des consignations 1883

Arrêté préfectoral modifiant la nomination du régisseur de recettes titulaire auprès de la circonscription de sécurité publique de LILLE, Agglomération, Division d'ARMENIERES pour la perception des amendes forfaitaires, amendes forfaitaires minorées et des consignations 1883

Arrêté préfectoral modifiant la nomination du régisseur de recettes suppléant auprès de la régie de recettes de la circonscription de sécurité publique de CONDE-SUR-ESCAUT, pour la perception des amendes forfaitaires, amendes forfaitaires minorées et des consignations 1884

Arrêté préfectoral modifiant la nomination du régisseur suppléant de la régie de recettes de la direction départementale de la sécurité publique du Nord 1884

Arrêté préfectoral modifiant la nomination du régisseur de recettes suppléant auprès de la circonscription de sécurité publique de DOUAI pour la perception des amendes forfaitaires, amendes forfaitaires minorées et des consignations..... 1884

Arrêté préfectoral modifiant la nomination du régisseur de recettes titulaire et du régisseur de recettes suppléant auprès de la circonscription de sécurité publique de LILLE, Agglomération, et relevant du commissariat subdivisionnaire de LA MADELEINE, pour la perception des amendes forfaitaires, amendes forfaitaires minorées et des consignations 1885

Arrêté préfectoral modifiant la nomination du régisseur de recettes suppléant auprès de la circonscription de sécurité publique de LILLE, Agglomération, Division LILLE pour la perception des amendes forfaitaires, amendes forfaitaires minorées et des consignations 1885

Arrêté préfectoral modifiant la nomination du régisseur de recettes suppléant auprès de la circonscription de sécurité publique de LILLE, Agglomération, et relevant du commissariat subdivisionnaire de LOMME pour la perception des amendes forfaitaires, amendes forfaitaires minorées et des consignations 1885

Arrêté préfectoral modifiant la nomination du régisseur de recettes titulaire auprès de la circonscription de sécurité publique de SOMAIN PECQUENCOURT pour la perception des amendes forfaitaires, amendes forfaitaires minorées et des consignations..... 1885

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Autorisations prévues à l'article L .331 du Code Rural en matière de contrôles des structures agricoles 1886

Arrêté inter-préfectoral approuvant le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Lys 1890

Dissolution de l'association foncière de remembrement de NOORDPEENE 1890

Arrêté préfectoral autorisant le changement d'appellation de l'Office Public de l'Habitat de FOURMIES..... 1891

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL UNIVERSITAIRE DE LILLE

Recrutement sans concours d'adjoints administratifs de 2^{ème} classe 1891

Recrutement sans concours d'agents d'entretien qualifiés..... 1892

Recrutement sans concours d'agents des services hospitaliers qualifiés 1892

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU NORD

Arrêté portant sur la liste opérationnelle 2010 des personnels Préventionnistes 1892

**Document confectionné par le Bureau des affaires départementales et du suivi de l'action de l'Etat (DiPP)
et édité par l'imprimerie de la préfecture du Nord**

Directeur de la publication : Monsieur Salvador PÉREZ, secrétaire général de la préfecture du Nord